

Canada
Province de Québec
Comté de Gatineau
Municipalité de Cayamant

Séance ordinaire de conseil de la municipalité de Cayamant tenue le 14 novembre 2017 à 19 h à la salle municipale de Cayamant, sise au 6, chemin Lachapelle.

Sont présents : Sylvie Paquette, Robert Gaudette, Mélissa Rochon, Lise Crêtes, Philippe Labelle et Sonia Rochon.

Formant quorum sous la présidence du maire, Nicolas Malette, Julie Jetté, directrice générale/secrétaire-trésorière, occupe le siège de secrétaire d'assemblée.

2017-11-160 **Ouverture de la séance**

La conseillère, Sonia Rochon, propose et il est résolu que la présente séance régulière soit ouverte.

Adoptée unanimement.

Note au procès-verbal : le maire félicite tous les nouveaux élus, ceux qui ont été reconduits dans leur fonction le 5 novembre dernier. Le maire adresse également des félicitations à tout le personnel électoral qui a travaillé et mené à bien cette élection.

2017-11-161 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la directrice générale avec l'ajout d'un point 2.11. Donner le mandat à la direction générale pour faire un appel d'offres pour le programme de contrôle biologique des insectes piqueurs.

Adoptée unanimement.

2017-11-162 **Adoption du procès-verbal**

Le conseiller, Robert Gaudette, propose et il est résolu d'adopter tel que présenté, le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017.

Adoptée unanimement.

2017-11-163 **Adoption des comptes payés et à payer, le rapport des salaires et les rapports des revenus et dépenses et bilan au 31 octobre 2017**

Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que les rapports des états des activités financières les listes des comptes payés (**166 472,88\$**), à payer (**50 067,60\$**) soient approuvées. Les factures ont été vérifiées par les conseillers, Lise Crêtes et Robert Gaudette. Les comptes payés, comptes à payer, le rapport de salaires, les rapports des revenus et des dépenses et le rapport financier (bilan) au 31 octobre 2017.

Adoptée unanimement.

Note au procès-verbal les élus du conseil municipal de Cayamant ont tous été assermentés le vendredi 10 novembre 2017 tel que prévu et en vertu de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

2017-11-164 **Dépôt de la liste des comptes à recevoir au 31 octobre 2017**

ATTENDU QUE le Code municipal l'exige ;

ATTENDU QUE la liste des comptes à recevoir a été déposée au conseil pour approbation ;

ATTENDU QUE, de cette liste répertorie les comptes qui devront être envoyés pour perception auprès de notre conseiller juridique ;

ATTENDU QUE la liste sera envoyée au conseiller juridique au dossier en début d'année 2018 ;

ATTENDU QUE les comptes peuvent encore être acquittés ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Sylvie Paquette, propose et il est résolu que le conseil approuve ladite liste telle que présentée par la directrice générale en date du 31 octobre 2017 et procède à son envoi le temps venu.

Adoptée unanimement.

2017-11-165 **Demande de réservation de la salle municipale, de la Paroisse St-Roch de Cayamant**

ATTENDU QUE la Paroisse St-Roch avait demandé cette réservation en date du 1^{er} décembre 2016;

ATTENDU QUE l'ancien conseil avait réservé cette décision pour qu'elle puisse être prise par le présent conseil;

ATTENDU QUE le présent conseil tient à soutenir les activités de la paroisse quand il sera possible de le faire;

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu que la Municipalité autorise la Paroisse St-Roch de Cayamant à utiliser gratuitement la salle municipale le 27 janvier 2018 pour la célébration de la Fête de l'Amour. Il est également résolu de demander de placer et replacer les tables et chaises lors de leurs activités.

Adoptée unanimement.

2017-11-166 **Demande de don – dîner Noël – Foyer d'accueil de Gracefield**

ATTENDU QUE ce dîner bénéficie aux personnes âgées de Cayamant, Blue Sea, Bouchette et de Gracefield;

ATTENDU QUE la fête de Noël est une fête importante;

ATTENDU QUE pour certaines de ces personnes ce dîner sera le seul repas de Noël;

ATTENDU QUE la salle est disponible;

EN CONSÉQUENCE le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu de faire un don de 150\$ pour le dîner de Noël 2017.

Adopté unanimement.

2017-11-167 **Autorisation auprès de la Caisse Populaire de Gracefield**

La conseillère, Sylvie Paquette, propose et il est résolu que le nouveau maire de Cayamant, Monsieur Nicolas Malette soit autorisé à signer les chèques et tous autres documents bancaires, le cas échéant, à la Caisse Populaire Desjardins Gracefield pour et au nom de la Municipalité de Cayamant.

Adoptée unanimement

2017-11-168 **Carte - Visa Desjardins**

Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que la carte de crédit de la mairesse soit changée de nom afin que le nouveau maire, Nicolas Malette soit titulaire de cette carte de crédit Visa Desjardins de la Municipalité de Cayamant auprès de la Caisse Populaire Desjardins Gracefield.

Adoptée unanimement

2017-11-169

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 DE LA R.I.A.M. VALLÉE-DE-LA-GATINEAU ET DE LA QUOTE-PART

ATTENDU QUE la Municipalité de Cayamant est membre de la Régie intermunicipale de l'Aéroport de Maniwaki, Vallée-de-la-Gatineau (R.I.A.M.) ;

ATTENDU QU'en vertu du Code municipal du Québec, article 603 « La régie dresse son budget chaque année pour le prochain exercice financier et le transmet pour adoption, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence » ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir reçu copie des prévisions budgétaires de la R.I.A.M., pour l'année financière 2018 ;

ATTENDU QUE monsieur Michel Lachapelle, gérant de la R.I.A.M. a également informé la Municipalité que la Quote-Part de la municipalité de Cayamant est de (12 165) comparativement à (12 152\$) en 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2018 de la Régie Intermunicipale de l'Aéroport de Maniwaki, Vallée-de-la-Gatineau (RIAM) tel que proposé.

Adoptée unanimement.

2017-11-170

Représentante de Cayamant – RIAM- Régie intermunicipale de l'Aéroport de Maniwaki

Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que la conseillère Lise Crêtes représente la municipalité de Cayamant au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'aéroport de *Maniwaki-Haute-Gatineau* et que la conseillère Sylvie Paquette soit nommée à titre de substitue.

Adoptée unanimement.

2017-11-171

Forfait publicitaire radio CHGA

La conseillère, Mélissa Rochon, propose et il est résolu d'accepter la proposition publicitaire "clé en main" de la radio CHGA au coût de 1550\$.

Adoptée unanimement.

2017-11-172

Nomination du substitut du Maire, Nicolas Malette

La conseillère, Sylvie Paquette, propose et il est résolu que le conseil de la municipalité de Cayamant désigne Lise Crêtes à titre de substitut du maire au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau;

Il est également résolu que la substitut, Mme Lise Crêtes, remplace le maire à toutes autres rencontres où le maire ne peut être présent;

Il est également résolu que Mme Lise Crête, substitut du maire, soit autorisée à signer tous documents ou chèques pour et au nom de la municipalité en l'absence du maire Nicolas Malette.

Adoptée unanimement.

2017-11-173

Caméras de surveillance – surface multifonctionnelle

ATTENDU QUE nous avons la chance d'avoir une infrastructure sportive de qualité;

ATTENDU QUE nous voulons prévenir toute forme de vandalisme;

ATTENDU QUE nous pourrions, à l'aide de caméras de surveillance, identifier des personnes et les tenir responsables des gestes de vandalisme advenant le cas;

ATTENDU QUE nous avons une soumission de notre fournisseur GMS Sécurité au montant de 2620\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Sonia Rochon, propose et il est résolu que la municipalité achète et installe deux (2) caméras de surveillance, l'une pour la surface et l'autre pour l'abri des joueurs au coût de 2620\$ plus les taxes applicables.

Adoptée unanimement.

2017-11-174 **Mandater la direction générale – appel d'offres- programme de contrôle des insectes piqueurs**

ATTENDU QUE nous avons une citoyenne qui a lancé le projet de contrôle des insectes piqueurs qui pourrait être implanté sur notre territoire;

ATTENDU QUE nous voulons une idée des coûts d'un tel projet;

ATTENDU QUE l'étude du projet n'est pas complétée;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Sonia Rochon, propose et il est résolu de donner le mandat à la direction générale de faire un appel d'offres pour le projet de contrôle biologique des insectes piqueurs pour notre territoire.

Adoptée unanimement.

CORRESPONDANCES

- Aucune correspondance;

UNE PÉRIODE DE QUESTIONS A EU LIEU

Je soussignée, Julie Jetté, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité de Cayamant, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour chacune des dépenses énumérées aux présentes résolutions.

Julie Jetté

2017-11-175 **Fermeture et levée de l'assemblée**

La conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu que la présente séance soit levée à 19h10.

Adoptée unanimement.

Nicolas Malette
Maire

Julie Jetté
Directrice générale

Approbation du Maire

Conformément à l'article 161, du Code municipal, le maire n'est pas tenu de voter. Par contre, suivant l'article 201 du Code municipal, le maire confirme que le présent procès-verbal est en accord avec le fait que son contenu reflète adéquatement les actes et délibérations du conseil lors de la séance concernée.

Nicolas Malette, maire